



# COMMENT ACCEPTER UN TRANSFERT ÉLECTRONIQUE DE FONDS DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

La Croix-Rouge canadienne vous a accordé de l'aide financière directe sous forme de transfert électronique de fonds (TEF).

## Comment accepter le transfert

Pour récupérer les fonds, il suffit de suivre ces quelques étapes :

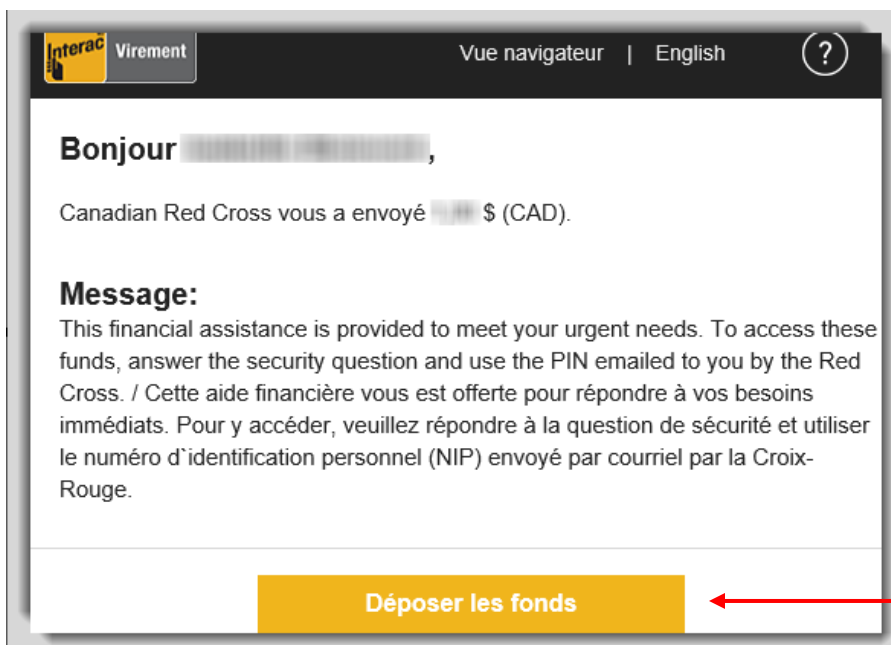
1. Il faut tout d'abord vous assurer d'avoir accès à des services bancaires en ligne. Si vous n'êtes pas déjà inscrit(e), communiquez avec votre banque à ce sujet.
2. Vous recevrez deux courriels :
  - a. L'un des courriels provient de la banque ([notify@payments.interac.ca](mailto:notify@payments.interac.ca)) et comporte tous les détails du TEF. Il porte le titre suivant : « Virement INTERAC : N'oubliez pas de déposer vos fonds envoyés par Croix-Rouge Canadienne »
  - b. L'autre courriel provient de la Croix-Rouge canadienne ([assistance@croixrouge.ca](mailto:assistance@croixrouge.ca)) et porte le titre « Aide financière : Veuillez lire et conserver cette information importante ». Vous y trouverez votre NIP.

Ci-dessous, vous trouverez votre numéro d'identification personnel (NIP) à utiliser pour accepter votre transfert électronique de fonds.

**VOTRE NIP EST LE SUIVANT :** [pin]

*NIP fourni par la Croix-Rouge*

3. Ouvrez le courriel intitulé « Virement INTERAC : N'oubliez pas de déposer vos fonds envoyés par Croix-Rouge Canadienne » et cliquez sur « Déposer les fonds ».



*Ce lien vous mène vers une liste de banques. Vous pourrez sélectionner celle où vous souhaitez déposer les fonds.*

4. Choisissez votre banque. Si vous ne la trouvez pas, faites une recherche dans la barre de recherche.

↓ Déposer vos fonds

Expire le: 10 mai 2018  
No de référence: CAGY8hrs  
Message: Cette aide financière vous est offerte pour répondre à vos besoins immédiats. Pour y accéder, veuillez répondre à la question de sécurité et utiliser le numéro d'identification personnel (NIP) envoyé par courriel par la Croix-Rouge. / This financial assistance is provided to meet your urgent needs. To access these funds, answer the security question and use the PIN emailed to you by the Red Cross.

De : Croix-Rouge Canadienne

Choisir votre institution financière

Chercher

Banque Scotia, ATB Financial, BMO, CIBC, Desjardins, HSBC, Banque Laurentienne, Banque Manuvie, Meridian, Banque Nationale, RBC, simplii Financial

5. Vous arriverez à la page de connexion aux services en ligne de votre banque. Ouvrez une session comme vous le faites d'habitude.
6. Avant de déposer les fonds, vous devrez répondre à une question de sécurité et choisir le compte dans lequel vous souhaitez déposer les fonds.
- a. **La réponse à la question de sécurité est le NIP de la Croix-Rouge qui vous a été fourni dans le courriel** intitulé « Aide financière : Veuillez lire et conserver cette information importante ». Veuillez inscrire soigneusement ce chiffre.

Dépôt des fonds

**Détails du virement**

Virement reçu de Canadian Red Cross  
Montant \$

**Informations à compléter**

Question de sécurité de l'expéditeur Red Cross PIN / NIP de la Croix-Rouge

Réponse

Dépôt au compte Sélectionner un compte

Message à l'expéditeur (facultatif)

(350 caractères maximum)

Entrez le NIP de la Croix-Rouge ici

7. Une fois que vous avez entré votre NIP de la Croix-Rouge et que vous avez sélectionné votre compte, veuillez cliquer sur « Continuer ».
8. Les fonds sont maintenant à votre disposition.